

COMMISSION SPORTS ADAPTES

Responsable : Martine Thévenard



Autres membres : Luc Chaudron – Michel Regnault

Pratiquer le cyclotourisme malgré un handicap relève parfois d'un pari à tenir.

Heureusement, il existe des aides :

- Humaines avec les clubs qui accueillent (Tandem Club Dijonnais,...) pour la Côte d'Or
- Matérielles avec les vélos adaptés (tricycles, vélos couchés, ...) sans oublier les tandems où le pilote prête ses yeux à un mal-voyant (Tandem Club Dijonnais, Semur-en-Auxois, Chevigny-St-Sauveur, ...)
- Faire oublier le handicap pour mieux s'intégrer dans un groupe (sorties).

Objectif de la Fédération Française de Cyclotourisme :

- Montrer que, quel que soit le handicap, le cyclotourisme reste accessible à toutes et tous
- Accueillir dans les clubs les personnes en situation de handicap
- Notre Fédération a d'ailleurs prévu depuis 2019 une aide financière directe pour les clubs accueillant des personnes à mobilité réduite.

À vélo tout est plus beau !